



HUBLLOT



Photo : Sarah Lacroix

Volume 41, numéro 11, novembre 2021

JOURNAL MUNICIPAL

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron,
Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Abonnement :

<https://carletonsurmer.com/abonnement-a-linfolettre/>

Prochaine tombée : 10 décembre à 16 h



Prochaine séance du conseil municipal

13 décembre à 20 h : Séance ordinaire diffusée sur le Web et en présence du public, selon les consignes sanitaires en vigueur.

Le public peut assister en direct avec un lien disponible sur <https://carletonsurmer.com/gouvernance-municipale/seances-conseil-municipal/>. Les enregistrements des séances précédentes y sont également publiés.

LA VILLE VOUS INFORME

Le « client » au cœur de nos préoccupations

Le rôle de l'équipe municipale de Carleton-sur-Mer est, entre autres, d'offrir aux citoyennes et aux citoyens l'accès à différents services, de la meilleure façon qui soit. C'est d'ailleurs l'une des principales motivations des membres du personnel. De plus, étant donné la vocation touristique du lieu, nous accueillons énormément de visiteurs dans nos infrastructures, comme le camping, le Quai des arts, le golf, les parcs et les terrains sportifs.

En 2021, dans le sillage de la planification stratégique 2019-2024, nous avons entrepris une démarche d'amélioration continue. Une nouvelle politique de service à la clientèle a donc été adoptée et elle constitue la pierre angulaire de cette démarche. Ce guide de référence, à l'attention des membres du personnel et des « clients » qui sont en relation avec notre équipe, peut être consulté à l'hôtel de ville ou à <https://carletonsurmer.com/services-aux-citoyens/administration-et-greffe/>.

Entre autres, la politique prévoit une procédure de gestion des plaintes et des requêtes. Cette procédure permet d'offrir un traitement rigoureux et équitable des commentaires acheminés à l'équipe municipale. À cet effet, un formulaire est aussi publié sur la page Web *Administration et greffe* et disponible à l'hôtel de ville.

Cette démarche d'amélioration continue témoigne de la volonté de notre organisation de continuer à mettre le « client » au cœur de nos préoccupations. Pour ce faire, nous comptons sur la collaboration des employés municipaux comme des citoyennes et des citoyens. En somme, les bonnes relations dans une Ville sont l'affaire de tout le monde!

Antoine Audet, directeur général et greffier

Relocalisation temporaire des activités prévues à la salle Charles-Dugas

13 places supplémentaires en garderie!

Le ministère de la Famille a récemment octroyé 13 places supplémentaires au centre de la petite enfance (CPE) Joyeux Marmots. Pour accueillir ces nouveaux enfants, des travaux doivent être réalisés aux installations actuelles sur la rue de la Montagne.

Durant les travaux, une partie de la clientèle sera relocalisée dans un lieu correspondant aux nombreux critères du ministère de la Famille. C'est pourquoi le CPE a demandé à la Ville la permission d'utiliser la salle communautaire Charles-Dugas pendant quelques mois. Aucun autre espace du territoire ne permet d'accueillir ce service adéquatement. Pour l'instant, la date du début des travaux est inconnue, possiblement au cours des prochains mois.

Durant cette période, comme l'équipement du CPE demeurera sur place, la salle sera non disponible à la tenue de tout autre événement. Les Fermières pourront cependant continuer de tisser dans le local réservé à cet usage et le club des 50 ans et plus pourra faire usage du local qui leur est loué.

Toutes les activités se poursuivront!

La Ville fournira gratuitement d'autres locaux aux usagers habituels. Ainsi, les activités continueront de se dérouler dans des conditions adaptées à chacune des clientèles. Nous demeurons en contact étroit avec chacune des organisations concernées.

Nous sommes conscients que ce déménagement temporaire demandera un peu d'adaptation, mais ceci permettra de maintenir un service essentiel à la collectivité.

Pascal Alain, directeur culture, loisirs et vie communautaire

LA VILLE VOUS

INFORME

Prix prestigieux pour le Camping

L'équipe du camping municipal reçoit une belle reconnaissance de Camping Québec : la 2^e place au titre de Camping de l'année-*Leclerc* Assurances 2021!

Qu'est-ce qui a séduit le jury?

- En 2021, le camping a ajouté 11 abris-cuisines dotés d'électricité;
- La nouvelle politique de réservation;
- L'excellent service à la clientèle;
- La qualité des infrastructures;
- Le leadership du camping en matière d'initiatives environnementales.



Avec plus de 800 membres issus des secteurs public et privé, Camping Québec représente plus de 90 % de l'offre en termes d'emplacements de camping au Québec.

Ce prix prestigieux récompense le travail de 3 campings qui se sont démarqués par l'excellence de leurs pratiques dans l'ensemble des opérations et la qualité de leurs initiatives sur les plans du service à la clientèle et de la gestion des ressources humaines.

Alain Bernier, directeur du développement économique et tourisme

Saison de camping record

Le camping a clôturé une autre saison record le 11 octobre. Plus de 9 400 groupes campeurs en ont profité. Cette grande affluente s'est traduite par 29 900 nuitées, une augmentation d'achalandage de 5 %. Le revenu annuel s'élève à 1,5 M\$. L'ajustement des tarifs et l'effort de promotion de la basse saison ont ainsi généré une augmentation de 15 % des revenus.

La nouvelle plateforme de réservation en ligne a été améliorée. Une salle d'attente virtuelle évite l'engorgement du système et augmente la vitesse de traitement. De plus, dès qu'un site est sélectionné pour une réservation, il devient non disponible à d'autre personne afin d'éviter qu'une transaction puisse échouer au dernier moment. Cette programmation mieux adaptée permettra de soutenir la pression sur le système lors du lancement des réservations, le 19 janvier 2022, à 9 h.

Nous sommes très fiers que le camping soit aussi populaire! Et, très reconnaissants envers le personnel à l'accueil, à l'entretien et à la gestion du camping!

Alain Bernier, directeur du développement économique et tourisme

Services municipaux suspendus durant l'hiver

- Les blocs sanitaires dans les parcs municipaux et autres lieux publics extérieurs sont fermés jusqu'au printemps.
- L'écocentre Richard-Nadeau réouvrira vers la mi-avril.

Novembre : mois du Radon

Le radon est un gaz inodore et incolore qui provient de la désintégration de l'uranium présent dans la croûte terrestre et se répand à la surface du globe. Il peut s'infiltrer dans une maison par différents endroits tels que les fissures dans les fondations, les planchers en terre battue, les joints de construction, les ouvertures autour des conduits d'évacuation ou encore les vides sanitaires, les siphons de sol et les puisards. Une exposition quotidienne au radon augmente le risque de développer un cancer du poumon. Ce risque peut s'accroître selon le niveau de concentration ainsi que le nombre d'années d'exposition, d'où le besoin d'intervenir rapidement.

Mesurer la concentration de radon pour réduire son exposition

En 2020, 90 résidents de Carleton-sur-Mer ont participé à une campagne de dépistage organisée par l'organisme, Occupe-toi du radon. Cette campagne a révélé que le tiers des résidences présentaient un taux supérieur à la ligne directrice de Santé Canada.

L'unique façon de savoir si vous avez une infiltration de radon dans la maison est d'en mesurer la concentration dans l'air à l'aide d'un détecteur certifié, appelé *dosimètre*. C'est une mesure que l'on peut réaliser soi-même sans danger. Le coût des travaux d'atténuation varient entre 500 \$ et 3000 \$, en fonction des travaux à exécuter. Procurez-vous une trousse de dépistage sur <https://takeactiononradon.ca/fr/test-fr/>.

Samuel Landry, responsable de l'urbanisme

Aménagement du banc de Carleton

Cet automne, la Ville construit un sentier polyvalent sur le banc de Carleton. À partir du début de la rue du Quai ou de la promenade des Acadiens, le sentier de pierre de 3 m de large permettra aux piétons et aux cyclistes de rejoindre le quai, en

passant par le *Karaboudga*. Un segment devrait également être érigé au sud du restaurant Le Héron, de façon à rejoindre la promenade des Acadiens. Ce circuit permettra de découvrir le banc d'une manière plus sécuritaire et agréable. Des panneaux d'interprétation seront installés ultérieurement.

Alain Bernier, directeur développement économique et tourisme



Bon usage des appels d'urgence

Le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) est une organisation à but non lucratif qui reçoit les appels 9-1-1 en provenance des régions du Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord.

En cas d'urgence, le citoyen doit prioriser en tout temps un appareil filaire ou cellulaire pour communiquer avec le 9-1-1. Ceci permet d'obtenir l'adresse du propriétaire (téléphone filaire) ou une localisation GPS de l'abonné (cellulaire). Surtout, ceci permet une réponse directe du centre d'appels d'urgence de sa propre région ou d'une région voisine. Toutefois, les caractéristiques géographiques de notre territoire limitent le déploiement du réseau téléphonique, d'où le fait que certains doivent utiliser un téléphone satellite.

Utilisation efficace et sécuritaire d'un téléphone satellite



Quand un citoyen compose le 9-1-1 à partir d'un téléphone satellite, l'appel est acheminé à un centre hors Québec (Texas, Vancouver, etc.), puis redirigé en région. C'est pourquoi, lorsqu'aucune couverture téléphonique n'est disponible, le CAUREQ recommande aux utilisateurs de téléphone satellite de composer la ligne d'urgence à 10 chiffres : 418 724-0171 au lieu de composer le 9-1-1. Ce numéro permet à la population sur le territoire de communiquer directement avec le CAUREQ, sans passer par un centre hors Québec.

Il est nécessaire de comprendre la notion du territoire desservi par le CAUREQ. En effet, un résident de Sacré-Coeur qui chasse sur son lot au Saguenay n'est plus desservi par le CAUREQ. Un travailleur forestier de Saint-Athanase qui est à Mont-Carmel n'est plus desservi par le CAUREQ. Dans ces deux exemples, le numéro d'urgence à dix (10) chiffres ne doit pas être utilisé puisque le CAUREQ ne dessert pas ces territoires.

De plus, en aucun cas, ce numéro ne doit être utilisé pour d'autres usages puisqu'il est associé à une cascade de lignes où sont acheminés tous les appels d'urgence transmis au CAUREQ, pour lesquels l'utilisation du 9-1-1 n'est pas possible. Le téléphone satellite ne permet aucune localisation, ni même de coordonnées GPS. Il doit donc être utilisé en dernier recours.

Pierre Beaulé, directeur sécurité publique et incendie

Offres d'emplois

Offres détaillées sur <https://carletonsurmer.com/services-aux-citoyens/administration-et-greffe/>

Pompier(ière) à temps partiel

- **Lieu de travail** : caserne et terrain.
- **Horaire de travail** : temps partiel; jour, soir et fin de semaine.
- **Conditions de travail** : selon la politique de rémunération des pompiers à temps partiel.
- **Date limite pour postuler** : mardi 30 novembre à 16 h 30.

Sous l'autorité des officiers du service, la personne effectue les tâches d'intervention et de prévention des incendies. Elle accomplit des tâches d'entretien et tient des registres à jour.

La personne recherchée aime s'entraîner, a un diplôme d'études secondaires et un permis de conduire avec la classe 4A (ou va l'acquérir dans un délai de 6 mois). Elle n'a pas de dossier criminel, occupe un emploi stable et peut se libérer pour des tours de garde et de la formation.

Pour postuler, faire parvenir un curriculum vitae à :

Pierre Beaulé, directeur sécurité publique et incendie
Ville de Carleton-sur-Mer, 629 Boulevard Perron, Carleton-sur-Mer (Qc) G0C 1J0
Courriel : incendie@carletonsurmer.com.

Ouvrier(ère) municipal(e)

Poste saisonnier - 14 semaines

- **Lieu de travail** : aréna, patinoire extérieure de l'OTJ et terrains sportifs municipaux.
- **Horaire de travail** : 40 h/semaine; jour, soir et fin de semaine.
- **Conditions de travail** selon la convention collective en vigueur.
- **Date limite pour postuler** : vendredi 26 novembre à 16 h.

La personne est supervisée par la coordonnatrice loisirs, sport et plein air. Ses principales tâches consistent à effectuer les travaux d'entretien et la surveillance à l'aréna et à la patinoire extérieure.

La personne recherchée a un diplôme d'études secondaires et un permis de conduire classe 5. Ses connaissances en mécanique lui permettent d'opérer de l'équipement d'entretien et elle peut travailler en équipe efficacement.

Pour postuler, faire parvenir un curriculum vitae à :

Laurie Gallagher, coordonnatrice loisirs, sport et plein air
Ville de Carleton-sur-Mer, 629 Boulevard Perron, Carleton-sur-Mer (Qc) G0C 1J0
Courriel : loisir@carletonsurmer.com.

Information aux nouveaux arrivants

Vous êtes nouvel arrivant et vous souhaitez en savoir plus sur votre nouveau port d'attache? Sachez que nous avons bonifié la page du site Web qui vous est destinée! Que ce soit pour voir une brève présentation des services municipaux ou des règlements et politiques, visitez <https://carletonsurmer.com/vivre-ici/nouveaux-arrivants/>!

Fermez l'eau, sauvez gros!

L'usage des robinets représente près de 20 % de la consommation d'eau de votre résidence, et une partie de cette eau est de l'eau chaude.

- Fermez le robinet lorsque vous vous savonnez les mains, que vous vous brossez les dents ou que vous vous rasez.
- Installez des aérateurs de robinets et réduisez de moitié votre consommation dans la salle de bain et du quart votre consommation dans la cuisine.

Saviez-vous qu'un robinet qui fuit à 60 gouttes par minute consomme plus de 700 litres par mois? Ceci équivaut à environ 15 douches de 5 minutes.

Vos robinets fuient?

Réparez-les et évitez le gaspillage. Environ 40 % de l'eau consommée à votre résidence est de l'eau chaude. En économisant l'eau, vous consommez moins d'énergie et économisez de l'argent! La trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie d'Hydro-Québec peut vous permettre d'économiser une centaine de dollars sur votre facture d'électricité et plus de 40 000 litres d'eau par année, pour un ménage de quatre personnes. <https://solutionsecofitt.hydroquebec.com/fr/trousse>

Fermer le robinet en vous brossant les dents vous permet d'économiser **350** litres d'eau par semaine.

MON EMPREINTE BLEUE

Calculez votre consommation d'eau à Québec.ca/monempreintebleue

SPORT ET LOISIR

Règlements patinage libre

La personne qui surveille à l'aréna a l'autorité de faire respecter les règles. Tout manquement peut entraîner le départ immédiat de la personne fautive.

Obligatoire

- Chacune des personnes sur la glace a ses patins aux pieds.
- Une seule personne sur une paire de patins (on ne soulève personne).
- Réservez aux débutants l'équipement qui leur est destiné.

Recommandé

- Faites porter aux débutants un casque protecteur et des gants.
- Les 12 ans et moins devraient être accompagnés d'un adulte.

Interdit

- Bousculade
- Course
- Vitesse excessive
- Faire la chaîne
- Jouer à la tague
- Lancer des balles de neige
- Figures de patinage artistique
- Hockey
- Patiner en sens contraire
- Patiner à reculons
- Attroupement
- Flâner
- S'asseoir sur le bord de la bande
- Boire, manger ou fumer
- Porter des écouteurs

Ouverture prochaine des Arpens verts

Cette année encore, l'équipe du parc régional Mont-Saint-Joseph (MSJ) fournira le service de restauration et gèrera la vente de laissez-passer ainsi que le prêt d'équipements municipaux (raquette, ski de fond, fatbike, traîneau et tube). MSJ s'occupera également de la gestion des sentiers hivernaux au golf et au ruisseau Bastien.

Dès le 1^{er} décembre, avant l'ouverture du chalet des Arpens verts, la vente de laissez-passer saisonniers se fera en ligne sur la plateforme SportPlus ou à la réception de l'hôtel de ville. – Sur Sport plus, il faut conserver le reçu de transaction imprimé comme preuve d'achat.

Tarifs

- 1 jour 1 personne : 7 \$
- 1 jour 1 famille : 12 \$
- Aîné et étudiant : 30 \$
- Individu : 45 \$
- Famille : 95 \$

VIE COMMUNAUTAIRE

Nouvel atelier boutique

Ressourcerie Baie verte

Parfait exemple d'économie circulaire, la Ressourcerie Baie verte est une initiative de la Maison d'aide et d'hébergement L'Émergence. En donnant vos biens de seconde main à la Ressourcerie, vous contribuez à la lutte contre les violences conjugales, l'exclusion sociale et la pauvreté!

Recyclez vos canapés, fauteuils, étagères, meubles TV, tables basses, tables à manger, chaises, petits et gros électroménagers. Les vêtements, les chaussures et la maroquinerie ne seront pas acceptés!

L'atelier boutique se trouve au 1016, boulevard Perron. On peut déposer ses dons en boutique du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, ou communiquer avec une responsable pour demander un ramassage à dons@ressourceriebaieverte.com ou au (581) 886-8051.

Guignolée

Du 18 novembre au 11 décembre

Les Chevaliers de Colomb et les Lions organisent une campagne de levée de fonds auprès de la population et des entreprises. Voici quatre façons de faire un don :

- Par chèque au nom de *La Guignolée Carleton* à l'adresse La Guignolée Carleton, 629A, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0
- Au comptoir de la caisse Desjardins dans le compte *La Guignolée Carleton*
- Par virement interac au courriel laguignoleecarleton@yahoo.com, avec une question de sécurité dont la réponse sera **merci**.
- En personne, les **5, 6 et 7 décembre de 9 h à 17 h** : Des bénévoles seront à la sacristie de l'église Saint-Joseph pour recevoir les dons.

Reçus disponibles à partir de 25 \$. Pour un reçu pour un don par Interac, faire suivre votre don par un courriel avec vos coordonnées.

Cette année, il n'y a pas de cueillette de denrées en formule porte-à-porte.

Demandes de paniers de Noël

Postez toute demande de panier de Noël à La Guignolée Carleton 629A, boulevard Perron Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

Campagne OLO

11 décembre

Le Cercle des Fermières s'associe avec la Fondation OLO (Oeuf, Lait, Orange), qui offre un accompagnement aux femmes enceintes vivant avec un faible revenu. Vos dons permettent que leurs bébés reçoivent un suivi personnalisé et une aide directe par la remise de multivitamines prénatales et de coupons échangeables contre des aliments.

Chaque don est admissible à un tirage :

- Par virement interac au courriel cfq10.02@gmail.com; question de sécurité : Quelle fondation? Réponse (en minuscule) : **olo**.
- En personne, le 11 décembre à la sacristie de 10 h à 16 h.
- Au comptoir de la caisse Desjardins dans le compte *Cercle Fermières Carleton-sur-Mer*.

Pour faire un don et participer au tirage, communiquez avec Herméline Whittom : 418-759-5138.

Service de relevailles

Depuis plus d'un an, la Maison de la famille Avignon offre du soutien à domicile aux nouveaux parents de bébés 0-1 an. C'est gratuit!

Une ressource en périnatalité qualifiée peut donner un coup de main dans les tâches du quotidien. Elle peut aider, par exemple :

- aux soins du bébé, comme donner le bain;
- à la préparation des repas, comme préparer les lunchs pour les frères et sœurs;
- à l'entretien ménager, comme faire une brassée de lavage.

C'est aussi une oreille attentive qui écoute les joies et inquiétudes des parents. Elle apporte du réconfort et accompagne les parents dans leur nouveau rôle. C'est un précieux coup de main qui peut faire la différence sans avoir à se déplacer.

Information : Lysanne, 418 788-3359; soutienparental.mdfavignon@gmail.com.



AVIS PUBLICS

Avis détaillés sur <https://carletonsurmer.com/avis-publics/>.

Consultations publiques

Des consultations publiques se tiendront lors de la séance publique du conseil municipal le 13 décembre prochain, à 20 h. Les personnes et organismes qui souhaitent poser leurs questions ou émettre leurs commentaires sur les projets de règlements et de demandes de dérogation mineure suivantes y sont les bienvenues.

Dérogations mineures

- 123, rue de la Montagne, sur le lot 6 387 611 : demande pour une largeur d'emplacement de 15,47 m, plutôt que le 30,48 m minimum permis.
- 1640, 2^e Rang : demande pour la construction d'un bâtiment accessoire agricole à 5 m d'un autre bâtiment, au lieu du 10 m minimum permis.

1^{er} projet de Règlement 2021-454

Le changement proposé vise à augmenter la proportion permise de terrain occupé par des bâtiments, aux abords du boulevard Perron, dans le secteur entre les rues de la Montagne et de la Gare, comme montré sur l'image ci-dessous. Le coefficient d'occupation maximal passerait donc de 20 % à 50 % dans les zones 222-M, 223-C, 224-M et 232-M.



1^{er} projet de Règlement 2021-455

Le changement proposé vise à agrandir la zone 106-Ha afin d'y autoriser la construction de résidences unifamiliales.

Zone 106-Ha actuelle



Zone 106-Ha Proposition



SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que l'Armistice, le 11 novembre de chaque année, commémore la signature de l'entente qui a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale? Cet événement a eu lieu en 1918 dans la forêt de Compiègne, au nord-est de Paris, en présence des représentants des pays alliés et de l'Allemagne qui avait capitulé 8 jours plus tôt. Le 28 juin 1919, le Traité de Versailles a officiellement mis un terme à cette guerre.

Le jour du Souvenir continue d'être souligné en novembre, 103 ans plus tard, afin d'honorer la mémoire des militaires ayant participé aux guerres qui ont eu lieu depuis.

Des hommes d'ici se sont enrôlés dans différents régiments au cours du 20^e siècle. Plusieurs sont allés au front et certains n'en sont pas revenus. Au cœur de Saint-Omer, un monument rappelle les noms de ces valeureux combattants qui ont donné leur vie pour la patrie. À la salle Charles-Dugas, sont exposés les portraits de 45 militaires qui ont pris l'uniforme au cours du 20^e siècle, en particulier lors de la Deuxième Guerre mondiale.

Aux cimetières de Carleton et de Saint-Omer, plusieurs pierres tombales de ces anciens militaires précisent qu'ils ont été vétérans. Question de se souvenir et de cultiver la gratitude et la fierté.

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadièche



À la jonction de la route 132 et de la rue de l'Église, sortie ouest, le monument aux anciens combattants rappelle les noms des militaires audomarois qui ont perdu la vie lors de la Deuxième Guerre mondiale, de la guerre de Corée et de la guerre du Viêt-nam. Photo : Paul Lemieux.

LUDIQUE, SPORTIF ET INSPIRANT!

Les consignes sanitaires s'appliquent.

*** = Passeport vaccinal requis pour les personnes de 13 ans et plus.

Billetterie du Quai des arts : 418-364-6822 p. 903;

<https://carletonsurmer.tuxedobillet.com/>

EXPOSITIONS GRATUITES

Centre d'artistes Vaste et Vague

418 364-3123 | <https://vastetvague.ca/>

- Des vertiges, installation vidéo de Manon Labrecque, jusqu'au 15 décembre.

Centr'Elles ***

418 364-3157 | Facebook.com/centrelles

- *Suncatcher*, exposition de Tracey Metallic, jusqu'au 30 novembre.

SPECTACLES ***

Au Quai des arts avec Maximum 90

418 364-6822 p. 351

<http://www.maximum90.ca/>

- Rachael Kerr et Alexandra Smither, *Plaisir d'amour*, le 21 novembre à 14 h.
- Salebarbes, le 24 novembre à 20 h.
- Radio Radio, avec Vendou en 1^{re} partie, le 4 décembre à 20 h.

À l'église Saint-Joseph

Carolyn Jomphe : 27 novembre à 19 h 30

Les profits de la Fabrique seront réservés à la restauration de l'église. Billets : 20 \$ en prévente au bureau de la Fabrique; 25 \$ à la porte le soir du spectacle. Entrée gratuite pour les jeunes de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte.

CLUBS DES 50 + ***

OTJ

- Assemblée générale annuelle le 5 décembre à 13 h.
- Gym cerveau les lundis à 13 h.
- Bingo les mercredis à 19 h.
- Danse les jeudis à 13 h 30.
- Pétanque intérieure les mardis et vendredis en après-midi.

Salle Charles-Dugas

- Baseball-poche les mardis et jeudis de 9 h à 11 h.
- 4 de pique les mardis de 13 h 30 à 16 h 30.
- Vie active les mercredis de 9 h 30 à 10 h 30.
- Billard du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30.

BODY PAINTING ***

Centr'Elles

20 novembre de 18 h à 20 h : Soirée de body painting mettant en vedette les artistes Caroline Dugas, Nadine Raymond et Jessica Tenreiro Gagné. Elles peindront des modèles en direct. Entrée : 5 \$.

Inscription : 418 364-3157
community@centrellesfemmes.com.

CINÉMA ***

Cinetoile au Quai des arts

418 364-6822, p. 370

<https://cinetoile.wixsite.com/cinetoile>

- *Stillwater*, drame avec Matt Damon, le 26 novembre à 19 h 30.
- *Poly*, film d'aventure, le 28 novembre à 14 h.
- *Une sirène à Paris*, film d'amour fantaisiste, le 5 décembre à 14 h.
- *Maria Chapdelaine*, drame historique québécois, le 10 décembre à 19 h 30.

Projection et discussion

Le Service d'accueil des nouveaux arrivants du Carrefour jeunesse-emploi Avignon-Bonaventure organise une projection et discussion autour du court-métrage *La Ballade de Bobby Leblanc*. Ces visionnements sont un point de départ pour échanger sur nos propres stéréotypes et préjugés tout en partageant nos expériences et notre vision d'une Gaspésie accueillante et inclusive. Une collation sera servie sur place.

Synopsis : Bobby Leblanc revient en Gaspésie après un long séjour à l'extérieur. Sur la route, il rencontre quatre étrangers qui vont le mener sur le territoire. Bobby ressent un malaise devant chaque inconnu. Il s'agit d'une comédie de situation où Bobby est aux prises avec sa capacité d'adaptation.

- Mardi 30 novembre de 18 h 30 à 20 h à la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé.
- Samedi 11 décembre de 15 h à 16 h 30 à Centr'Elles.

Inscription : 418 364-6660, p. 108

PATINAGE LIBRE ***

Nouvel horaire en vigueur au centre Léopold-Leclerc :

- Mardi : 13 h à 14 h
- Mercredi : 14 h 30 à 15 h 30
- Vendredi : 19 h à 19 h 50
- Dimanche : 9 h 30 à 10 h 20 (débutants)

MARCHÉ DE NOËL ***

4 décembre de 10 h à 15 h

Centr'Elles organise un marché de Noël dans ses locaux avec 12 artisanes locales. Les profits vont directement aux artisanes.

Information : 418 364-3157;
Facebook.com/centrelles

BAZAR ARTISANAL DE NOËL ***

11 décembre de 10 h à 16 h à l'église Saint-Joseph

Le cercle des Fermières organise un bazar de produits locaux à la sacristie.

Info : Lyne Ouellon 418 391-2124

PARADE DU PÈRE NOËL

Dimanche 5 décembre dès 13 h

Le Club Lions lancera la parade à 13 h sur la rue du Cap-Ferré pour finir à la salle Charles-Dugas, tout en distribuant des friandises. Information : Denyse Bourgoïn, 418 364-7159

